

La consigne de verre est plus écolo que le recyclage



Pour généraliser la consigne en verre, une dizaine d'opérateurs viennent de créer France Consigne (Pixnio/CC0/Bicanski)

Malgré son intérêt écolo, la consigne sur les bouteilles en verre peine à se généraliser. Une dizaine d'opérateurs ont uni leurs forces pour pousser un changement d'échelle. Ramener sa bouteille de vin ou de jus en magasin après utilisation: ce geste bien connu de nos grands-parents va-t-il redevenir un réflexe? Depuis une dizaine d'années, la consigne en verre a fait timidement son retour dans nos rayons. Mais la pratique demeure plus que marginale: en 2022, 1400000 bouteilles (<https://www.citeo.com/le-mag/infographie-emballages-en-verre-fait-le-point>) étaient réemployées par dix opérateurs, soit environ 700 tonnes, très, mais vraiment très loin des 2 millions de tonnes de verre recyclées.

Les acteurs du réemploi sont passés à la vitesse supérieure: une dizaine d'opérateurs — des entreprises qui collectent, lavent et redistribuent les bouteilles — viennent de créer France Consigne. Avec un objectif: «*massifier*» la réutilisation des contenants en verre. «*2023 sera une année charnière*», prédit Clémence Richeux. Cette défenseuse du réemploi, gérante de «*Ma bouteille s'appelle Reviens*» (<https://www.ma-bouteille.org/>), dans la Drôme, insiste: «*Soit ça passe, et on arrive à développer un réseau à l'échelle nationale, soit ça casse*».

Pour ces pionniers, la consigne a tout pour plaire: le réemploi d'une bouteille en verre consomme 80% d'énergie et 50% d'eau en moins qu'une bouteille recyclée, elle émet bien moins de GES. À ces arguments s'ajoute un intérêt économique: l'Europe connaît actuellement une pénurie de verre. «*Ça a commencé avec le Covid, quand on a dû mettre des fours [où la silice est fondue en verre] à l'arrêt, puis ça s'est aggravé avec la destruction d'usines verrières en Ukraine*», dit Michel Emmerly, de Rebooteille (<https://reporterre.net/A-Lyon-le-retour-de-la-consigne-de-verre>) . Sans oublier le prix de l'énergie qui touche particulièrement cette industrie (https://actu.fr/pays-de-la-loire/clisson_44043/loire-atlantique-avec-le-prix-du-verre-qui-explose-les-vignerons-trinquent_51405921.html) . Autant de raisons qui poussent viticulteurs, brasseurs et producteurs de jus de fruits à chercher des alternatives au neuf.

Dernier moteur, et non des moindres: la loi antigaspillage, votée en 2020, impose à tous les gros producteurs et distributeurs — faisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires — de réemployer 5% de leurs emballages en 2023, et 10% en 2027. *«Tous les voyants sont au vert, s'enthousiasme Clémence Richeux, c'est maintenant qu'il faut y aller!»* Pas si simple.

Productrice et négociante en vins bio dans le Gard, Carole Frelin réutilise une partie de ses flacons: *«Les bouteilles réemployables sont 10 à 15 centimes plus chères à l'achat, car elles sont plus lourdes, ça demande un investissement supplémentaire. Et plein de petites adaptations sont nécessaires: il faut changer d'étiquette et de colle pour qu'elle soit hydrosoluble»*. Rien d'insurmontable, mais ce n'est souvent pas la priorité pour des producteurs plus préoccupés par les aléas climatiques et l'inflation.

Côté consommateurs, malgré un plébiscite en faveur de la consigne — fin 2019, 88% des personnes interrogées y sont favorables (<https://www.lesechos.fr/partenaires/coca-cola/economie-circulaire-la-consigne-a-tout-bon-1873141>) — la pratique peine encore à prendre racine. *«Dans nos magasins partenaires, on atteint 50% de taux de retour, une sur deux bouteilles consignées revient, dit Michel Emmerly. C'est un des meilleurs taux de France. Le réseau des boutiques bio a été pionnier, par conviction écolo, mais la grande distribution s'y met tout juste. On n'en est qu'à des projets pilotes»*.

France Consigne entend lever ces freins, en poussant à la mise en place d'un réseau national structuré. Pour cela, l'organisme ambitionne de *«délivrer des certificats de réemployabilité»* aux producteurs qui useront des bouteilles faciles à réutiliser: verre plus épais, colle hydrosoluble... dans l'un des dix formats *«homologués»*.

«Il faudra convaincre et accompagner les producteurs, trouver de nouveaux magasins partenaires, améliorer le taux de retour» liste Camille Chanson, de L'Incassable (<https://lincassable.com/>). Le chemin est encore long avant le retour généralisé de la consigne en verre; d'autant que le gouvernement ne paraît pas pressé de s'attaquer au problème, en priorisant les emballages plastiques (<https://reporterre.net/Et-si-consigner-les-bouteilles-plastique-etait-une-mauvaise-idee>). *«On a mis très peu de temps à déconstruire un système qui fonctionnait très bien, mais on risque de mettre longtemps à le reconstruire»*, conclut M^{me} Chanson.

Bruno Bourgeon, président d'AID <http://www.aid97400.re>

D'après Reporterre du 03 Février 2023 <https://reporterre.net/Plus-ecolo-que-le-recyclage-la-consigne-en-verre-prepare-son-retour>